



BS.18-09-025-AF

# Check-List MC/CC

Septembre 2018

**Vos délégués SNPNC/FO se rendent dans les différentes instances. Voici les éléments phares que nous avons choisi de vous faire partager...**



Gilles Samain



Christelle Cazarré

## ■ RAPPEL NOMBRE D ACTIVITES MATINALES\*

Vol réalisé en AR - 3 RNN à l'issue du vol, consécutifs, si le PNC en bloc reserve se voit programmer 4 activités matinales consécutives, il bénéficie de 12h de RADD C.J.R

Ex :

- ➔ 1 rotation de 4 ON : OK
- ➔ 1 rotation de 1 ON suivie d'1 rotation de 3 ON matinale : 12h de RADD CJR
- ➔ 1 rotation de 2 ON suivie d'1 rotation de 2 ON matinale : **interdit**
- ➔ 3 activités matinales suivie d'1 activité matinale : **interdit**

**Attention cas particulier :** Dans le cadre de l'utilisation de la dispersion , il sera possible en suivi de monter une fois par mois 4 activités matinales consécutives au lieu de 3.

\* Activité dont l'heure de présentation est programmée avant 8h heure française.

**Attention :** pour les volontaires « activités matinales », les limitations « nombre d'activités matinales » ne s'appliquent pas.

## ■ AMÉLIORATIONS POINTS DDA MC

Après plusieurs réunions dans le cadre d'un comité de suivi, les Organisations Syndicales Représentatives des PNC ont signé l'avenant au Chapitre G. Titre 14 [Ecales Préférentielles de décrocher et DDA].

⇒ Valeur des **points DDA vol est divisée par 2**

⇒ A partir de la campagne d'octobre 2018 :

- pour plus d'équité en cas de **mobilité** du Moyen Courrier vers le Long Courrier (dans le cadre des campagnes de mobilité, ou dans le cadre d'une promotion), **les compteurs DDA vol seront crédités du nombre de points correspondant à la médiane des points des PNC Long Courrier.**
- en cas de mobilité du long Courrier vers le Moyen Courrier (dans le cadre des campagnes de mobilité, ou dans le cadre d'une promotion), les compteurs DDA vol seront réinitialisés et crédités du nombre de points correspondant à la médiane des points des PNC Moyen Courrier.

⇒ **Réinitialisation des compteurs DDA au 1<sup>er</sup> avril de chaque année** comme ce qui se pratiquait avant.

## ■ REPOS MÉRITÉ

### Question SNPNC/FO N° 18 06 57 AF112A DU 1<sup>er</sup> JUIN

Les PNC du vol de nuit retour TLV AF112A du 1<sup>er</sup> juin ont eu un vol retour particulièrement difficile : recalage du pick-up de près de 4 heures avec impossibilité de se reposer à l'hôtel [mariage dans l'hôtel et discothèque en plein air face aux chambres]. Le pick-up de l'hôtel a eu lieu vers 2h00 du matin heure française, décollage de TLV vers 4h du matin. Les PNC n'ont pas eu la possibilité d'utiliser les 3 sièges qui auraient dû être bloqués par l'escale pour permettre un repos à bord [réf Accord Collectif : vol de nuit non complet.] Un rappel à l'escale TLV semble être nécessaire. Un cabin report a été rédigé par la CC du vol.

Compte tenu de ces éléments exceptionnels, les DP SNPNC/FO demandent que 24h de repos centre soient accordées à l'équipage PNC de ce vol.

*Réponse : La Division Europe accorde 12 heures de repos division à l'ensemble de l'équipage.*

**ⓘ N'hésitez pas à nous contacter si vous rencontrez des difficultés particulières sur vos rotations et souhaitez que nous rédigiions une QDP pour vous !**

## ■ DOTATION UNIFORMES

**Amélioration pour les PNC MC/CC et BP : + 40 points.**



Vos élus n'ont eu de cesse de réclamer une augmentation du nombre de points sur la dotation des PNC MC amenés à porter plus souvent leurs uniformes.

Un travail est également mené pour améliorer la qualité du tissu. Toutes les commandes de 2017 sont réputées soldées (si ce n'est pas votre cas, n'hésitez pas à nous contacter !)

## ■ COMMISSIONS ROTATIONS

Chaque mois nous travaillons sur les planches de rotations et nous constatons malheureusement qu'**une infime partie seulement de nos demandes de modification de rotations sont prises en compte.**

Nous alertons l'entreprise sur la pénibilité croissante des rotations CC MC et BP, enchaînement de TSV de plus en plus longs, changement d'avions, 4 étapes par jour... rien ne nous est épargné !

## ■ CRÉER SON ESPACE PERSONNEL SUR [crpn.fr](http://crpn.fr)

Pour créer un espace personnel, complétez le formulaire d'inscription dans [Mon espace](#). A réception, par voie postale, de vos identifiants et mot de passe, inscrivez-vous en ligne.

Dans votre espace personnel, vous pouvez :

- ➔ Modifier vos informations personnelles de contact,
- ➔ Accéder à votre relevé de carrière et le télécharger,
- ➔ Télécharger votre notification de droits,
- ➔ Calculer votre âge de départ à la retraite,
- ➔ Effectuer des simulations sur votre future pension.

## ■ MUTUELLE

Pensez à communiquer tout changement d'adresse à la Mutuelle afin de recevoir votre carte Mutuelle. Vous pouvez le faire via votre espace adhérent ou au centre de gestion à Issy-les-Moulineaux jusqu'au 31 décembre 2018 à :  
Centre de Gestion MNPAF - 92137 Issy-les-Moulineaux cedex

📧 **Nouvelle adresse du centre de gestion à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2019 :**  
Centre de Gestion MNPAF- 28039 CHARTRES Cedex

## ■ NOUVEAU SERVICE MC

**Nouveauté : Offre de jus d'Orange sur les vols Short et Medium du réseau MC avant 9h30 en cabine Economy.**

A compter de mi-septembre et à l'instar du réseau Métropole au départ de CDG, d'Orly et des bases, le jus d'orange fera partie de l'offre boisson sur les vols Short et Medium avant 9h30 en cabine Economy.

**Nous regrettons de ne pas avoir été consultés. Une fois de plus, la direction passe en force et nous impose davantage de manipulations sans contrepartie. Merci de nous faire part de vos remontées.**

## ■ CONGÉ DE SOUTIEN FAMILIAL

Le congé de soutien familial est **remplacé par le CONGÉ DE PROCHE AIDANT** dont les modalités sont précisées sous le portail EASY RH accessible aux PNC depuis le 9 avril 2018.

## ■ CFDT ET TOURNANTE...

Manifestement, **l'élection d'un PNT à la présidence de la CRPN le 5 juillet 2018 donne des bouffées de chaleur à la centrale.** Voilà qu'elle souhaite organiser des tournantes pour la présidence de la Caisse des PN...

Nouvelle soif de paritarisme puisque les présidents de la CRPN, élus par le Conseil à partir de 1996, ont toujours été des représentants des employeurs depuis lors... 22 ans sans tournante, sans président affilié, et pas un mot, pas un écrit, pas un soupir de la CFDT... **Pire, la centrale estime « que cette fonction était historiquement dévolue aux employeurs »...** Et devait immanquablement le rester ?...

De fait, la léthargie de la précédente présidence [patronale] a pris fin le 5 juillet et la CRPN s'organise [enfin !] pour faire face au Régime universel ; dossier sur lequel la représentante des patrons gardait un coude pesant cultivant l'espoir de voir le RU rapidement déboucher sur un océan d'économies de cotisations... Quitte à couler la Caisse et saborder les droits futurs des PN ? Avec le soutien de la centrale préférée des patrons ?

## ■ CRPN - NOTIFICATION DE DROITS

La CRPN poursuit sa démarche de dématérialisation. Dès 2018, la notification de droits est uniquement disponible dans votre espace personnel.

Comment obtenir ma notification de droits ?

📧 Connectez-vous à [Mon espace](#), Dans la rubrique [Ma notification de droits](#), cliquez sur [voir](#), vous obtenez immédiatement votre notification de droits au format .PDF.

Dans le courant de l'été, après validation de l'exercice 2017, votre notification de droits sera actualisée. Vous pourrez alors :

- ▶ **contrôler la déclaration des temps et salaires 2017** transmise par votre employeur à la CRPN,
- ▶ **connaître l'estimation de vos droits** à la retraite.

## ■ RADD POUR COMPO-PEQ

Les PNC ayant fait partie de compositions d'équipages incomplètes au départ de la base d'affectation, OU AU DÉPART D'UNE ESCALE, bénéficient d'un repos additionnel qui alimentera son compteur RADD CJR ou sera pris à l'issue du RPC de la rotation au choix du PNC. Ce repos additionnel peut, sur demande du PNC, être rémunéré selon les dispositions définies.

Sa valeur est de **24h par PNC manquant**, pour chaque PNC de l'équipage concerné, avec obligation de compléter au premier passage à la base, consécutif au décrocher...

**Faites respecter le chapitre 6.1 page 220 de l'Accord.**

## ■ SNPNC AF

Rejoignez le Groupe Facebook



**Syndiquez-vous utile !**



Nom : .....

Prénom : .....

@ : .....

Grade / Secteur : .....

[www.snpnc.org](http://www.snpnc.org)